Cahiers de l'ILSL, № 37, 2013, p. 145-157

Emprunts et vigueur des langues et des nations chez Antoine Meillet: les exemples arménien et albanais

Sébastien MORET

Université de Lausanne

Résumé:
La Première guerre mondiale avait à peine commencé que déjà l'Europe s'interrogeait sur son avenir et sur la réorganisation cartographique et géopolitique qui suivrait la fin des hostilités. Dans le cadre de cet article, nous nous proposons d'analyser les idées d'Antoine Meillet concernant le futur politique de l'Arménie et de l'Albanie. Les deux situations seront comparables, puisque dans les deux cas Meillet s'appuiera sur une argumentation linguistique au centre de laquelle se trouveront les emprunts et leur traitement par les langues concernées, à savoir l'albanais et l'arménien. Mais si le point de départ de l'analyse sera identique, les conclusions de Meillet ne le seront pas. Ainsi, à partir de l'étude des emprunts en arménien, il démontrera la pertinence de faire se lever une Arménie indépendante, alors que, dans le cas de l'Albanie, Meillet émettra un doute quant au bien-fondé d'avoir, en 1912, créé un État albanais indépendant. Les arguments avancés interpellent bien évidemment les linguistes et il faudra, en conclusion, les intégrer dans leur contexte d'apparition, et se demander dans quelle mesure ils ne servent pas à prouver un fait déjà établi à l'avance.

Mots-clés: A. Meillet, Première guerre mondiale, Europe nouvelle, emprunts linguistiques, traitement des emprunts, langue et nation albanaises, langue et nation arméniennes, vigueur des langues et des nations

Dans un article consacré aux emprunts chez Antoine Meillet (1866-1936), Christine Deprez avait noté que ces derniers témoignaient, pour le linguiste de Moulins, «des contacts entre les langues et les peuples et retra[çaient] les conditions historiques et socio-culturelles de ces contacts»[1]. Dans les pages qui vont suivre, nous fournirons deux exemples concrets de cette affirmation, mais surtout nous verrons que les emprunts avaient, pour Meillet, des choses à dire sur la *vigueur* d'une langue et que cette dernière notion liée aux emprunts a pu lui servir d'argument politique pour, d'une part, justifier l'indépendance nationale de l'Arménie, et, de l'autre, refuser celle de l'Albanie.

INTRODUCTION

Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises[2], Meillet écrivit plusieurs articles pendant et après la Première guerre mondiale pour donner son avis quant à la situation politique de telle ou telle région d'Europe, ou pour proposer des solutions quant à l'avenir de certaines de ces régions. Ce faisant, Meillet prenait part aux nombreuses discussions qui s'élevèrent en Europe durant ces années-là dans le but de réfléchir au nouveau visage que devrait avoir le continent à la fin des hostilités. Parmi les régions et territoires traités par Meillet, deux nous intéresseront aujourd'hui: l'Arménie et l'Albanie.

Comme l'a écrit Patrick Sériot, le Traité de Versailles et les discussions et réflexions qui l'ont précédé représentent «un cas typique d'une pensée qui fait l'adéquation entre la distinction des langues et la distinction des nations»[3]. Dans ses textes écrits dans ce contexte particulier, Meillet témoigne de la même vision:

> «Il y a nation là où un ensemble d'hommes a le sentiment et la volonté de former un groupe à part, ayant ses traditions, ses usages et ses aspirations d'avenir. Rien ne marque plus nettement l'existence d'une nation que la possession d'une langue qui lui soit propre»[4].

Ainsi admet-il l'existence aussi bien d'«une nation albanaise»[5], que d'une nation arménienne[6]. Pourtant, dans l'esprit de Meillet, l'existence d'une langue et d'une nation lui correspondant ne suffira pas pour justifier

[1] Deprez 1995, p. 58.
[2] Cf. par exemple Moret 2009 et 2011.
[3] Sériot 1996, p. 283.
[4] Meillet 1918a, p. 8.
[5] Meillet 1915, p. 6.
[6] Cf. les titres de Meillet 1918b et 1919a.

l'instauration d'un État indépendant et l'obtention d'une indépendance nationale. En effet, alors que Meillet proclame que «l'autonomie de la nation arménienne» est la seule «solution possible»[7], il remet en même temps en cause l'indépendance de l'Albanie, obtenue après la Première guerre balkanique en 1912: «La survivance d'une petite langue comme l'albanais est du même ordre que la persistance du basque; mais pas plus que celle du basque, elle ne justifie la constitution d'un État autonome»[8].

Les arguments mis en avant par Meillet pour justifier cette différence de traitement concerneront notamment les emprunts et il sera intéressant de voir ce que Meillet fera dire à ces derniers sur la vigueur des nations arménienne et albanaise, car Meillet est convaincu que langue et nation sont unies intimement et que l'analyse d'une langue a des choses à nous apprendre sur la nation parlant cette langue:

> «La langue albanaise, qui est tout à fait à part, donne une idée du caractère de la nation, et il vaut la peine de l'examiner»[9].

> «Il suffit donc d'observer la langue [arménienne. – *S.M.*] telle qu'elle a été écrite par les premiers traducteurs pour tirer de cet examen des conclusions précieuses sur l'histoire de la nation arménienne»[10].

Ce qui ressortira de cette analyse, c'est, d'une part, le caractère «amorphe»[11] et faible de la langue et de la nation albanaises, et, à l'opposé, la vigueur de la langue et de la nation arméniennes: «Aucune nation n'a depuis deux mille ans, montré plus fortement sa volonté d'être que la nation arménienne. Aucune nation n'a maintenu avec plus de ténacité ni cultivé avec plus de soin une langue qui lui soit particulière»[12].

Voyons maintenant les arguments invoqués par Meillet.

L'ARMÉNIE *VS* L'ALBANIE: EMPRUNTS, FORCE ET FAIBLESSE

Pour prouver la force et la vigueur de la nation arménienne, Meillet va avoir recours à plusieurs arguments qui, tous, touchent à la langue. Le premier que nous aborderons sera lié aux emprunts.

Comme l'avait montré Meillet[13], l'arménien comporte de nombreux mots d'origine iranienne (et plus précisément parthe). D'ailleurs, au

[7] Meillet 1919a, p. 13.
[8] Meillet 1915, p. 12.
[9] *Ibid*., p. 6.
[10] Meillet 1918a, p. 11.
[11] Meillet 1915, p. 6.
[12] Meillet 1918a, p. 8.
[13] Meillet 1920.

début, les linguistes pensaient que l'arménien était une langue iranienne[14]. Mais même si l'arménien a reçu des mots des Parthes, preuve d'une évidente «influence parthe»[15], ces mots ont fini par être assimilés par la langue arménienne. À ce sujet, Meillet parle d'une «réaction nationale contre les éléments iraniens»[16] qui ne fut pas sans résultats: «Les mots ont été parfaitement assimilés par la langue; ils se distinguent difficilement des mots indigènes, et l'on n'a presque pas le moyen de décider si tel ou tel mot est indigène ou emprunté au dialecte iranien des Parthes»[17].

On le voit, les emprunts parthes sont devenus méconnaissables, ils ont été, disons, arménisés. Cette arménisation des emprunts est un élément important, mais pas unique, pour prouver la force et la vigueur de la langue arménienne. Meillet, dans d'autres textes, avancera d'autres arguments. Tout d'abord, Meillet relève que «les Arméniens ont gardé sous la domination des chefs parthes leur langue nationale»[18], ce qui est pour lui un signe non négligeable: «Mais le maintien de la langue [arménienne. – *S.M.*], que l'iranien n'a pas remplacée, montre que les Arméniens se sentaient dès lors une nation particulière, qu'ils étaient rebelles à l'assimilation»[19].

Et encore: comme le rappelle Meillet, l'origine du nom *Arménie* se perd dans la nuit des temps, puisqu'il «apparut pour la première fois, il y a bien longtemps, sur un des plus beaux textes historiques que nous possédions, sur les inscriptions du roi Darius, au VI[e] siècle avant J.-C.»[20]. Et depuis cette date, l'histoire de l'Arménie fut surtout une histoire d'invasions et de dominations: d'abord les Parthes, puis les Romains, les Arabes et enfin les Turcs ottomans ou les Russes. Mais, «[n]i la domination parthe ni la conquête romaine n'ont assimilé, ni à ce qu'il semble cherché à assimiler, les Arméniens»[21]. Ces derniers n'ont jamais perdu leur «sentiment national»[22], ni «leur grande vitalité malgré de nombreuses persécutions»[23]:

> «[L]a nation arménienne a subi tous les désastres politiques. Le pays a été souvent envahi par des hordes qui le dévastaient. Il a été souvent la proie de voisins plus puissants. Mais la nation n'a jamais perdu le sentiment d'être distincte de toute autre. […] [L]eur Église a subsisté avec ses dogmes, ses rites, sa hiérarchie. *La langue arménienne a continué de se parler et de s'écrire*. On a reproduit des ouvrages anciens et on en a composé de nouveaux. Nulle part,

[14] Meillet 1918a, p. 9.
[15] Meillet 1920, p. 10.
[16] *Ibid*., p. 14.
[17] Meillet 1918a, p. 10.
[18] Meillet 1919a, p. 4.
[19] *Ibid*.
[20] Meillet 1921, p. 86.
[21] Meillet 1919a, p. 3.
[22] *Ibid*.
[23] Meillet 1929b, p. 383.

> le fait qu'une nation se définit par la volonté de maintenir son caractère propre et de demeurer distincte de tout autre groupe d'hommes n'apparaît en plus grande évidence que chez les Arméniens. Invasions, pillages, massacres sont venus; la nation a maintenu inflexiblement ce qui la distingue des autres nations»[24].

Tout cela, pour Meillet, est le signe que la nation arménienne fait preuve d'une «volonté de vivre»[25], d'«une puissante vitalité»[26] qui se manifeste encore sous une autre forme, puisque les Arméniens sont restés vigoureux même en dehors de leur domaine propre:

> «Les deux villes où il y a le plus d'Arméniens sont hors du domaine arménien; le principal centre des Arméniens de Turquie est Constantinople, et le principal centre des Arméniens de Russie, Tiflis, capitale de la Géorgie. À Constantinople comme à Tiflis et à Bakou, les Arméniens ont pris une situation considérable. À Tiflis, ils jouent dans les affaires un rôle infiniment plus grand que la population géorgienne; à Bakou, ils sont les premiers; à Constantinople, ils rivalisent même avec les Grecs. On jugera de l'activité des émigrés arméniens par le fait qu'ils ont fourni à Byzance des empereurs et que le plus grand ministre qu'ait eu l'Égypte au XIX[e] siècle, Nubar [P]acha[27], était un Arménien»[28].

De plus, cette émigration importante qui «aurait dû épuiser la race»[29] n'a pas empêché les Arméniens «d'occuper fermement leur pays»[30].

Enfin, Meillet rappelle que les Arméniens sont divisés depuis quelque temps déjà – certains sont intégrés au sein de l'Empire russe, essentiellement dans les villes d'Erevan et de Tiflis (Tbilissi), d'autres vivent dans l'Empire ottoman – et que cette séparation donna naissance à deux langues littéraires:

> «Au cours du XIX[e] siècle, les Arméniens, se rendant compte des changements profonds qui s'étaient produits dans la langue entre la période ancienne et l'époque moderne, ont constitué sur la base des parlers actuels de nouvelles langues littéraires. Il en a été formé deux, l'une pour les Arméniens de Turquie, sur la base de la langue parlée à Constantinople par les émigrés venus d'Asie Mineure, l'autre pour les Arméniens de Russie sur la base des parlers de l'Ararat […]»[31].

---

[24] Meillet 1919a, p. 4-5; nous soulignons. – *S.M.*
[25] Meillet 1918b, p. 2.
[26] Meillet 1919a, p. 8.
[27] Nubar Pacha (1825-1899) fut un homme politique égyptien d'origine arménienne. Il fut premier ministre de l'Égypte à trois reprises: 1878-1879, 1884-1888 et 1894-1895. – *S.M.*
[28] Meillet 1919a, p. 7.
[29] *Ibid*.
[30] *Ibid*., p. 8.
[31] *Ibid*.

Mais cette division politique n'est en fait qu'une division de façade:

> «Les deux langues, différentes à plusieurs égards, sont cependant assez pareilles pour qu'un Arménien connaissant l'une n'éprouve aucune difficulté à comprendre l'autre. La division qui est résultée de circonstances politiques n'a pas entamé l'unité de la nation»[32].

On le voit, Meillet avance plusieurs arguments linguistiques pour démontrer la force et la vigueur de la langue et, partant, de la nation arméniennes. Par deux fois, Meillet[33] va comparer ce qu'il a dit de l'arménien avec ce qui s'était produit entre l'anglais et le français à l'époque de la domination franco-normande sur les îles britanniques: les Anglais n'avaient pas échangé leur langue contre le français, et les emprunts français avaient été assimilés par la langue anglaise. Cette comparaison est là, à notre avis, pour apporter un peu plus de poids encore à la force de la langue arménienne.

Alors que Meillet a consacré à la langue arménienne «une série de publications impressionnante»[34], il n'a publié que très peu de choses sur l'albanais. Il y a un article de 1915 intitulé «La langue albanaise»[35], l'entrée «Albanian Language» pour la quatorzième édition de l'*Encyclopædia Britannica*[36] et quelques pages dans les deux éditions des *Langues dans l'Europe nouvelle*[37]. Dans ces textes, la plupart du temps, les propos tenus ne sont guère flatteurs:

> «L'albanais n'a jamais été l'organe d'une grande nation; il n'a jamais servi à exprimer une civilisation originale. On l'a écrit très tard; les premiers textes qu'on en possède sont du XVII^{e} siècle. Il n'a donc, à proprement parler, pas d'histoire»[38].

On lit aussi que la plupart des Albanais sont «incultes» et qu'«il semble peu probable qu'une langue commune albanaise puisse devenir une langue de civilisation ayant une importance»[39]. Mais ce qui nous intéressera, c'est le fait que Meillet va reprocher à la langue et à la nation albanaises d'être «amorphe[s]»[40] et dépourvues de «vigueur nationale»[41].

Ce qui domine quand on étudie l'albanais, nous dit Meillet[42], c'est la présence d'un grand nombre d'emprunts venant de toutes parts. Les

[32] *Ibid*., p. 8-9.
[33] Meillet 1918a, p. 10 et 1919a, p. 3-4.
[34] de Lamberterie 2006, p. 149.
[35] Cf. Meillet 1915.
[36] Cf. Meillet 1929a.
[37] Meillet 1918c, p. 33-34 et p. 253-255; 1928, p. 28-29 et p. 227-228.
[38] Meillet 1918c, p. 33-34 et 1928a, p. 28.
[39] Meillet 1918c, p. 254 et 1928, p. 228.
[40] Meillet 1915, p. 6.
[41] Remarque de Meillet retranscrite dans Brunhes 1919, p. 16.
[42] Meillet 1915, p. 9-11.

premiers emprunts furent ceux à partir du latin; puis il y eut des emprunts des langues slaves, de l'italien, et la domination ottomane fournit des mots d'origines arabe, persane et turque. Pour Meillet, tous ces emprunts sont le signe d'une certaine faiblesse puisqu'ils «montrent que les Albanais ont subi l'influence de la civilisation de tous leurs voisins»[43]. Et ce d'autant plus que ces emprunts ne se firent qu'à sens unique, les Albanais n'ayant «jamais exercé une influence de civilisation [ni] fourni de mots aux langues voisines»[44]: «Le trait dominant de l'histoire de l'albanais, c'est qu'on ne voit pas qu'il ait jamais exercé sur une autre langue une action notable, tandis que lui-même a emprunté de toutes mains»[45].

Et Meillet y voit là une caractéristique de la nation albanaise: «Mais l'albanais n'a, semble-t-il, rien fourni à d'autres langues à aucune époque. Les langues voisines de l'albanais ne lui doivent à peu près aucun emprunt, et ceci montre que la nation albanaise n'a pas exercé d'influence au dehors»[46].

À propos de tous ces emprunts, Meillet dit qu'ils ont été assimilés par la langue albanaise, mais cela n'est pas un signe de vigueur comme ce fut le cas avec l'arménien, preuve de la subjectivité des arguments linguistiques avancés par Meillet (nous y reviendrons en conclusion):

> «D'où qu'ils viennent, les emprunts qu'a faits l'albanais à toutes sortes de langues sont assimilés et ont pris l'aspect de mots indigènes. Ceci ne tient pas à ce que l'albanais aurait possédé, posséderait encore une force d'assimilation particulière, mais simplement à ce que ces emprunts ont été faits à la langue parlée, par des gens qui ne songeaient pas à écrire leur propre langue»[47].

Si les Albanais «n'ont servi de modèles à personne», s'ils «ont pris beaucoup de mots»[48] à leurs voisins, c'est parce qu'ils étaient «moins civilisés»[49], mais aussi et surtout, donc, parce que la nation albanaise ne témoignait pas de la même vitalité et de la même vigueur que la nation arménienne. D'autres arguments à base linguistique sont avancés par Meillet pour insister sur cette faiblesse de la langue et de la nation albanaises. Alors que les Arméniens restaient arméniens même en dehors de l'Arménie, «[d]'une manière générale, les Albanais transportés hors de leurs montagnes se fondent dans les populations parmi lesquelles ils s'installent»[50]. Il y a ainsi «en Grèce de fortes colonies albanaises, qui se sont hellénisées»[51], ce qui n'est pas autrement étonnant puisque

[43] Meillet 1918c, p. 34 et 1928, p. 29.
[44] *Ibid*.
[45] Meillet 1915, p. 8.
[46] *Ibid*., p. 8-9.
[47] *Ibid*., p. 11.
[48] *Ibid*., p. 9.
[49] *Ibid.*
[50] Meillet 1918c, p. 35 et 1928, p. 29.
[51] *Ibid.*

«l'albanais n'est pas en mesure de résister à une langue de civilisation comme le grec»[52].

Cette faiblesse générale, tant de la langue que de la nation albanaises, se voit encore ailleurs d'après Meillet. Si l'indépendance de l'Albanie a été proclamée en 1912 après la Première guerre balkanique, ce n'est pas tant grâce à la volonté des Albanais eux-mêmes. Pour briser dans l'œuf la volonté serbe d'occuper le territoire albanais nouvellement libéré des Turcs, c'est «l'administration autrichienne [qui] a suscité en Albanie»[53] l'idée d'un État indépendant. Pour Meillet, les choses sont sans appel: un État dont l'existence ne fut souhaitée que de l'extérieur est «artificiel»[54]. Si les Albanais n'ont jamais fait montre de la volonté de vivre dans un État indépendant, ils n'ont jamais non plus souhaité se doter d'une langue littéraire nationale commune. Pourtant, la création d'une telle langue aurait été tout à fait possible:

> «[L]e groupe [albanais] n'est représenté maintenant que par un nombre restreint de parlers, qui sont sensiblement distincts les uns des autres, bien que les ressemblances entre ces parlers locaux soient encore très grandes et que tous les individus parlant albanais puissent, avec un peu d'effort, s'entendre entre eux»[55].

Donc, s'il existe malgré tout, au début du XX^{ème} siècle, une «langue littéraire écrite, commune à tous les Albanais»[56], ce n'est pas à ces derniers qu'on la doit. Là encore, tout est venu de l'extérieur:

> «En grande partie sous des influences étrangères, et notamment sous celle des missions, on en a organisé une [de langue littéraire commune albanaise. – *S.M.*], dont l'importance est restée médiocre. L'orthographe de cette langue "littéraire" a commencé de se fixer il y a une trentaine d'années, et un congrès tenu à Monastir en 1908 l'a arrêtée en quelque mesure»[57].

On remarquera dans cette citation l'adjectif *médiocre*, ainsi que les guillemets qui entourent l'adjectif *littéraire*. Et comme ce fut le cas à propos de l'État albanais de 1912, là aussi Meillet utilisera l'adjectif *artificiel*[58] pour qualifier la langue albanaise récemment standardisée. Pour Meillet, le fait que la nation albanaise n'ait jamais voulu se démarquer que ce fût par la langue ou par l'appartenance à un drapeau qui lui aurait été propre est le signe d'une certaine faiblesse, d'une manque de vigueur et de vitalité; ce qui l'amène à écrire que «ce n'est pas par hasard que les Alba-

[52] Meillet 1918c, p. 254-255 (ce passage est absent de Meillet 1928).
[53] Meillet 1915, p. 5.
[54] *Ibid.*
[55] *Ibid.*, p. 7.
[56] *Ibid.*, p. 7-8.
[57] *Ibid.*, p. 8.
[58] Meillet 1915, p. 8; 1918c, p. 253 et 1928, p. 227.

nais ne se sont jamais organisés en un corps de nation» et qu'ils «n'ont jamais réussi à se donner par eux-mêmes une unité nationale»[59], comme ce n'est pas par hasard non plus si «l'État albanais qu'on a essayé d'instituer de 1912 à 1914 […] a si misérablement échoué»[60].

Dans ces conditions, on comprend donc que Meillet soit contre l'indépendance de l'Albanie, et qu'il écrive que «la diplomatie a eu l'idée malheureuse de donner à l'Albanie une unité politique»[61]. Cela d'autant plus que le caractère artificiel aussi bien de la langue standardisée que de l'État albanais allait à l'encontre d'une idée-force répandue au moment des discussions relatives au nouveau visage de l'Europe, à savoir la volonté de réorganiser le continent de façon naturelle et scientifique[62]: quand on aura reconstruit l'Europe en se fiant à la nature et à la science, pensait-on, alors l'Europe sera telle qu'elle doit être, et par conséquent, cette Europe naturelle et scientifique sera le gage d'un avenir radieux, et d'une paix quasi éternelle, puisque, d'une certaine manière, chacun, chaque peuple, chaque nationalité, chaque État, sera *à sa place*. Dans ce contexte, on comprend d'autant mieux la réticence de Meillet face à une Albanie indépendante qu'il estime artificielle.

QUEL FUTUR? – INDÉPENDANCE *VS* REGROUPEMENT

Rappelons-le, les textes de Meillet que nous avons analysés s'inscrivent dans un moment particulier de l'histoire européenne: la période de reconstruction et de redéfinition des frontières qui a fait suite à la guerre de 14-18. Il convient donc de dire quelques mots sur ce qu'envisageait Meillet pour le futur des territoires albanais et arméniens.

Pour l'Arménie qui, on l'a déjà dit, a droit à son indépendance pour les raisons que nous avons évoquées, Meillet envisage la réunion des régions arméniennes de Russie avec celles de l'Empire turc, ce qu'il appelle le «projet d'une Arménie intégrale»[63]. Mais il aura une autre exigence encore; Meillet souhaite doter la future Arménie indépendante d'un accès à une mer, ce qui est pour lui une des «[c]onditions d'existence d'un État arménien»[64]: «Pour que sa vie soit possible, il faut que l'Arménie s'étende jusqu'à des endroits d'où l'on peut avoir des relations avec le monde; il faut que l'Arménie atteigne la mer»[65].

[59] Meillet 1915, p. 5.
[60] Meillet 1918c, p. 253 et 1928, p. 227.
[61] Meillet 1915, p. 10.
[62] Cf. Moret 2009.
[63] Meillet 1921, p. 92.
[64] Meillet 1919a, p. 16.
[65] Meillet 1919b, p. 7-8.

Le problème, c'est que «les Arméniens n'arrivent jusqu'à la mer proprement nulle part»[66]. Il y aurait bien le port de Trébizonde, sur la mer Noire, qui possédait «avant la guerre une forte colonie arménienne»[67] et qui apparaît, pour Meillet, comme «le port naturel de l'Arménie»[68] même si «les Arméniens n'ont jamais atteint la mer à proprement parler»[69]. Mais la mer Noire, «même avec les Détroits ouverts, est une mer fermée»[70]; ce qu'il faut pour l'Arménie, nous dit Meillet, c'est un «accès à la Méditerranée»[71]. Dans cette optique, Meillet jette son dévolu sur le port d'Alexandrette en Cilicie (aujourd'hui Iskenderun en Turquie). Lors du démantèlement de l'Empire ottoman peu avant la fin de la guerre, Alexandrette et la Cilicie avaient été rattachées au mandat français de Syrie. Pour justifier sa proposition, Meillet dira que, premièrement, «le domaine cilicien n'a jamais appartenu à la Syrie, n'a jamais compté comme syrien à aucun moment de l'histoire»[72], et, deuxièmement, que la Cilicie est une région où les Arméniens «n'ont pas cessé de montrer leur vitalité»[73]. On retrouve, une fois encore, cette vitalité comme argument imparable.

Et l'Albanie? L'indépendance octroyée en 1912 est pour Meillet une solution artificielle, nous l'avons vu. Que faire alors? Meillet a bien une idée, qu'il énonce lors des discussions qui suivent, le 18 mars 1919, la séance du Comité d'études[74] pendant laquelle le géographe Jean Brunhes (1869-1930) défendit la cause d'une Albanie indépendante[75]. Voici les propos de Meillet, tels que retranscrits par le secrétaire de séance:

> «M. Meillet constate que la langue albanaise a subi l'influence de toutes les langues des peuples voisins sans influer elle-même sur aucune, elle ne contient peut-être pas un dixième de mots originaux. Le fait de conserver une vieille langue n'est pas une preuve de vigueur nationale, mais plutôt l'indice d'une vie arriérée. De toutes les influences subies par la langue albanaise, les plus sensibles paraissent être celles qui sont venues d'Italie; il semble qu'il y ait là l'indice de relations inévitables et comme une pente naturelle»[76].

[66] Meillet 1919a, p. 16.
[67] *Ibid.*
[68] Meillet 1919b, p. 8.
[69] *Ibid.*
[70] *Ibid.*
[71] *Ibid.*
[72] *Ibid.*
[73] Meillet 1919a, p. 16.
[74] Le Comité d'études est un groupe d'experts mis sur pied en 1917 par le gouvernement français dans le but de préparer les conférences de paix. Chaque membre, des universitaires pour la plupart, était chargé d'analyser la situation (politique, stratégique, ethnique) d'un territoire et de proposer pour ce dernier une solution à défendre lors des pourparlers de paix. Meillet écrivit deux rapports pour ce Comité (Meillet 1919a et 1919c) et participa à de nombreuses réunions.
[75] Cf. Brunhes 1919.
[76] Remarque de Meillet retranscrite dans *ibid*., p. 16.

La solution de Meillet pour l'Albanie passe donc par l'Italie, avec une sorte d'union ou peut-être d'annexion. Et les arguments qu'il donne sont, une fois encore, essentiellement linguistiques: comme la langue albanaise a subi le plus d'influences de la part de l'italien, c'est là le signe que les deux langues, et donc les deux peuples, devraient mener, pour ainsi dire, une vie commune. La présence des adjectifs *inévitable* et *naturel* vient encore renforcer l'argumentation: c'est comme s'il n'y avait pas d'autre choix. On retrouve aussi l'idée selon laquelle l'Albanie «arriérée» et sans «vigueur nationale», qui n'a fait que subir des influences sans en être elle-même à l'origine d'aucune, n'a pas besoin de ou n'a pas droit à son indépendance.

CONCLUSION

À travers ce voyage entre l'Arménie et l'Albanie, nous avons fourni deux exemples concrets de ce qu'entendait Meillet quand il écrivait que «le vocabulaire réfléchit les diverses influences de civilisation»[77], ou que «ce sont les emprunts de mots qui établissent les influences de civilisation»[78]. Mais nous avons vu surtout comment le vocabulaire, et plus précisément les emprunts, ont pu servir d'argument diplomatique et politique. Bien sûr, ces textes de Meillet, comme les autres textes écrits dans le même but, n'ont eu que peu d'influence sur les décisions effectivement prises lors des conférences de paix de 1919-1920. Il n'en demeure pas moins que les arguments mis en avant sont intéressants et qu'il faut les analyser, mais aussi les relativiser. En effet, nous avons constaté que dans le cas de l'arménien l'assimilation des emprunts par la langue est un signe de vigueur, alors que dans le cas albanais il ne s'agit aucunement d'une preuve d'une «force d'assimilation particulière»[79]. Face à cette différence, à cette élasticité des arguments linguistiques, il ne faut pas négliger le contexte d'apparition de ces idées; c'était la guerre, et Meillet rappelle que dans le Caucase les Arméniens «sont restés seuls aux côtés des Alliés»[80]; de son côté, l'Albanie indépendante se disloqua dès les premiers coups de canon et les différents groupes insurgés qui émergèrent de ce chaos ne choisirent pas tous le même camps, certains se tournant vers la Serbie, d'autres vers la Turquie ou l'Autriche[81]. Par conséquent, le fait que la nation arménienne fut un «élément fidèle aux Alliés»[82] a certainement eu un rôle important dans cette différence de traitement.

[77] Meillet 1920 [1958, p. 297].
[78] Meillet 1915, p. 8.
[79] *Ibid.*, p. 11.
[80] Meillet 1919a, p. 14.
[81] Castellan 2002, p. 58-60.
[82] Meillet 1919a, p. 14.

Demandons-nous aussi si ce que Meillet nous dit, à partir de la problématique des emprunts, sur l'Albanie et l'Arménie n'est pas simplement l'expression, par un autre biais, de ce qu'il pensait personnellement de ces langues et de ces peuples. N'oublions pas en effet que l'arménien fut la langue de prédilection de Meillet, à laquelle il consacra une grande partie de sa carrière[83]. À l'opposé, l'albanais était la seule langue indo-européenne qu'il ne connaissait pas[84]. Doit-on dès lors oser supposer une certaine affection pour l'arménien et un sentiment de rejet face à l'albanais, du même genre que celui que Meillet éprouvait pour le hongrois[85], qu'il ne connaissait pas non plus, et auquel il reprochait aussi, comme à l'albanais, son manque d'influence sur d'autres langues[86]?

Quoi qu'il en soit, il faudrait peut-être poser la possibilité que, quand un savant, quel qu'il soit, entreprend, en temps de troubles, de prouver par sa science des idées d'ordre politique (dans le sens large du mot), il trouve toujours forcément des arguments allant dans son sens ou dans celui de son pays.

© Sébastien Moret

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

— AUROUX Sylvain (éd.), 1988: *Antoine Meillet et la linguistique de son temps* [*Histoire. Épistémologie. Langage*, 1988, vol. 10, № 2]
— BRUNHES Jean, 1919: *Indépendance politique et limites possibles de l'Albanie*. Paris: Imprimerie nationale
— CASTELLAN Georges, 2002: *Histoire de l'Albanie et des Albanais*. Crozon: Armeline
— DEPREZ Christine, 1993: «L'emprunt chez Meillet», in *Plurilinguismes*, 1993, № 5, p. 58-73
— KRIPPES Karl, 1988: «Meillet, the Researcher and the Teacher», in Auroux (éd.), 1988, p. 277-283
— de LAMBERTERIE Charles, 2006: «La place de l'arménien dans la vie et l'œuvre d'Antoine Meillet», in Bergounioux G., de Lamberterie Ch. (éds), *Meillet aujourd'hui*. Leuven – Paris: Peeters, p. 147-189
— MEILLET Antoine, 1915: «La langue albanaise», in *La revue hebdomadaire*, 1915, 24ème année, t. VIII (août 1915), p. 5-12
—, 1918a: «La langue arménienne», in *La voix de l'Arménie,* 1918, № 1, p. 8-11

[83] Cf. de Lamberterie 2006.
[84] Krippes 1988, p. 279.
[85] Cf. Perrot 1988.
[86] Meillet 1918c, p. 236 et 1928, p. 208.

—, 1918b: *La nation arménienne*, supplément au *Bulletin de l'Alliance française*, 1918, № 79 (mars), p. 1-4
—, 1918c: *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Paris: Payot
—, 1919a: *La nation arménienne*. Paris: Imprimerie nationale
—, 1919b: *La question arménienne et ses conséquences pour l'avenir international*. Paris: Comité national d'études sociales et politiques
—, 1919c: *Pologne et Lituanie*. Paris: Imprimerie nationale
—, 1920: «De l'influence parthe sur la langue arménienne», in *Revue des études arméniennes*, 1920, t. 1, fasc. 1, p. 9-14
—, 1920 [1958]: «À propos des noms du vin et de l'huile», in Meillet A. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris: Champion, 1958, p. 297-304
—, 1921: [Intervention d'Antoine Meillet], in *Conférence internationale philarménienne réunie à Paris les 6 et 7 juillet 1920. Compte rendu sténographique*. Paris: Lang, Blanchon & Cie, p. 85-94
—, 1928: *Les langues dans l'Europe nouvelle (avec un appendice de L. Tesnière sur la statistique des langues de l'Europe)*, 2ème édition. Paris: Payot
—, 1929a: «Albanian Language», in *Encyclopædia Britannica*, 14th edition, vol. 1. London – New York: The Encyclopædia Britannica Company, p. 514-515
—, 1929b: «Armenian Language», in *Encyclopædia Britannica*, 14th edition, vol. 2. London – New York: The Encyclopædia Britannica Company, p. 383
— MORET Sébastien, 2009: «Linguistique et nouvel ordre européen autour de la Grande Guerre», in Velmezova E., Sériot P. (éds), *Discours sur les langues et rêves identitaires* [*Cahiers de l'ILSL,* 2009, № 26], p. 129-144
—, 2011: «Antoine Meillet et le futur des empires après la Première guerre mondiale», in *Langages*, 2011, № 182 (2/2011), p. 11-24
— PERROT Jean, 1988: «Antoine Meillet et les langues de l'Europe: l'affaire hongroise», in Auroux (éd.), 1988, p. 301-318
— SÉRIOT Patrick, 1996: «La linguistique spontanée des traceurs de frontières», in Sériot P. (éd.), *Langue et nation en Europe centrale et orientale, du XVIIIe siècle à nos jours* [*Cahiers de l'ILSL,* 1996, № 8], p. 277-304

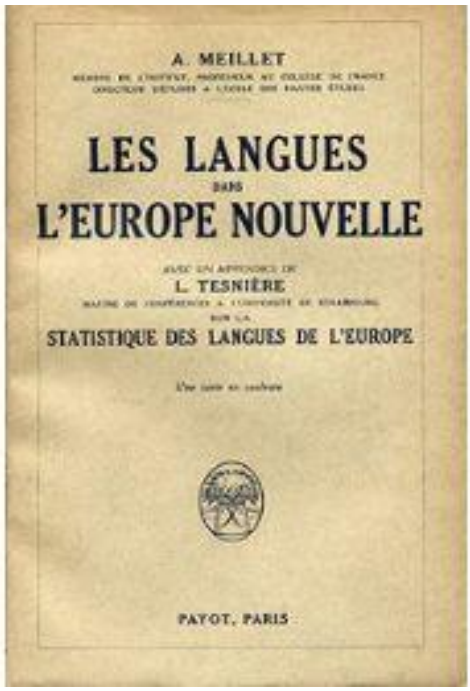
A. MEILLET
LES LANGUES
DANS
L'EUROPE NOUVELLE
AVEC UN APPENDICE DE
L. TESNIÈRE
SUR LA
STATISTIQUE DES LANGUES DE L'EUROPE
PAYOT, PARIS